

COMPTE RENDU CONSEIL D'ADMINISTRATION
Lundi 3 mai 2021

Mme Faccenda ouvre la séance à 18h05.

- Sont présents 16 membres sur 30. (cf. liste d'émargement ci-jointe-)
- Sont excusés Madame Bonnard-Le Floc'h, représentante du Conseil Départemental, Monsieur Schuster, personnalité qualifiée, Madame Duthoit, Madame Berger et Monsieur Muller, représentants parents d'élèves.

Madame Faccenda indique que Madame Goupil et Monsieur Laurent, représentants parents d'élèves et Monsieur Trabelsi, représentant du Conseil Départemental ont confirmé qu'ils seraient bien présents pour ce conseil d'administration.

Mme Faccenda remercie les membres du Conseil d'Administration d'accueillir Mme Sola, Agent Comptable au Lycée de l'Harteloire de Brest, présente pour la présentation du compte financier 2020.

Le quorum étant atteint Madame la Principale déclare que la séance peut débuter.

- Madame Faccenda propose la candidature de Monsieur Lagadec, membre de droit en tant que secrétaire de séance.

VOTE		
Pour : 16	Contre : 0	Abstention : 0

- Madame Faccenda procède à l'examen et au vote du compte-rendu du Conseil d'Administration du 2 février 2021.

18h08 : arrivée de Monsieur El Malki Alaoui.

VOTE		
Pour :17	Contre : 0	Abstention : 0

Madame FACCENDA présente l'ordre du jour modifié du Conseil d'Administration :

- Point I-4 : retrait du contrat de maintenance pour les portails-report du 2 février : Madame Scaerou indique que ce contrat est d'une durée de 3 ans et a déjà été voté.
- Point I-9 : ajout de la signature de convention DAIP
- Point IV-2 : modification du titre : projet de restructuration Atelier SEGPA-Salle d'évolution EPS

VOTE		
Pour :17	Contre : 0	Abstention : 0

POINT I- Points Financiers

1. Compte financier

Mme Faccenda, présidente du Conseil d'Administration invite Mme Scaerou et Mme Sola à présenter le compte financier 2020.

18h13 : arrivée de Madame Goupil et de Monsieur Trabelzi

18h20 : arrivée de Monsieur Pichon, représentant de la Mairie.

Mme Sola présente la première partie du compte financier qui rend compte de la gestion et est de la compétence de l'ordonnateur. (Voir rapport joint au procès-verbal).

2- Affectation du résultat au compte financier :

Mme Sola présente la deuxième partie du compte financier qui analyse les données financières et revient au comptable. (Voir rapport joint au procès-verbal).

18h35 : arrivée de Monsieur Laurent

La présidente du Conseil d'Administration demande que ce compte financier soit adopté sans réserve.

VOTE		
Pour : 21	Contre :	Abstention :

Sur le rapport du Chef d'Établissement, Mme La Principale propose aux membres du Conseil d'Administration d'affecter la totalité du résultat de l'exercice 2020 sur un compte de réserve unique.

VOTE		
Pour : 21	Contre :	Abstention :

3- Convention avec le Collèges Îles du Ponant

Le Conseil d'Administration autorise la Principale du Collège à signer une convention avec le Collège des Îles du Ponant en ce qui concerne l'occupation d'un logement de fonction en Nécessité Absolue de Service.

VOTE		
Pour : 21	Contre :	Abstention :

5- Groupement de commandes avec le Lycée Tristan Corbière de Morlaix.

Le Conseil d'Administration autorise le Chef d'Établissement à signer une convention qui concerne au 1^{er} janvier 2022 **le marché relatif aux fournitures et à la livraison de produits d'épicerie** avec le groupement de commandes du Finistère dont le siège est le Lycée Tristan Corbière de Morlaix pour un an, renouvelable au maximum 3 fois dans la limite de 4 années.

VOTE		
Pour : 21	Contre :	Abstention :

Le Conseil d'Administration autorise le Chef d'Établissement à signer une convention qui concerne au 1^{er} janvier 2022 **le marché relatif à l'entretien des ascenseurs et monte-charges** avec le groupement de commandes du Finistère dont le siège est le Lycée Tristan Corbière de Morlaix pour un an, renouvelable au maximum 3 fois dans la limite de 4 années. Coût : 160 euros

Monsieur Laurent demande pourquoi le Lycée Tristan Corbière de Morlaix.

Madame Scaerou indique qu'il est l'établissement support des commandes, permettant ainsi de réduire les coûts des achats.

VOTE		
Pour : 21	Contre :	Abstention :

Le Conseil d'Administration autorise le Chef d'Établissement à signer une convention qui concerne au 1^{er} janvier 2022 **le marché relatif aux vérifications périodiques des ascenseurs et monte-charges** avec le groupement de commandes du Finistère dont le siège est le Lycée Tristan Corbière de Morlaix pour un an, renouvelable au maximum 3 fois dans la limite de 4 années. Coût : 160 euros

VOTE		
Pour : 21	Contre :	Abstention :

Le Conseil d'Administration autorise le Chef d'Établissement à signer une convention qui concerne au 1^{er} janvier 2022 **le marché relatif à l'entretien du matériel de protection contre l'incendie** avec le groupement de commandes du Finistère dont le siège est le Lycée Tristan Corbière de Morlaix pour un an, renouvelable au maximum 3 fois dans la limite de 4 années. Coût : 160 euros

VOTE		
Pour : 21	Contre : 0	Abstention : 0

Le Conseil d'Administration autorise le Chef d'Établissement à signer une convention qui concerne au 1^{er} janvier 2022 **le marché relatif à l'entretien du matériel de protection contre l'incendie** avec le groupement de commandes du Finistère dont le siège est le Lycée Tristan Corbière de Morlaix pour un an, renouvelable au maximum 3 fois dans la limite de 4 années. Coût : 160 euros

VOTE		
Pour : 21	Contre : 0	Abstention : 0

Le Conseil d'Administration autorise le Chef d'Établissement à signer une convention qui concerne au 1^{er} janvier 2022 **le marché relatif aux vérifications réglementaires des installations électriques** avec le groupement de commandes du Finistère dont le siège est le Lycée Tristan Corbière de Morlaix pour un an, renouvelable au maximum 3 fois dans la limite de 4 années. Coût : 160 euros

VOTE		
Pour : 21	Contre : 0	Abstention : 0

6- Répartition des crédits pédagogiques globaux.

Le Conseil d'Administration approuve la répartition des crédits pédagogiques d'un montant de 1943 euros de la manière suivante :

- 480 euros de droits de reprographie
- 1463 euros : achat de carnets de correspondance

Madame Bastien fait remarquer que les agrafes des carnets de correspondances ne tiennent pas. Mme Scaerou répond que le retour a été fait au fournisseur.

VOTE		
Pour : 21	Contre : 0	Abstention : 0

7- Décisions Budgétaires Modificatives

Le Conseil d'Administration adopte la DBM n°1 pour :

- l'achat d'un copieur (OPC 2500 euros)
- l'achat de matériels de restauration (OPC 5000 euros)
- l'achat de matériel informatique et numérique (ALO 1000 euros)
- les activités pédagogiques (AP 1200 euros)

soit un total de 9 700 euros.

VOTE		
Pour : 21	Contre : 0	Abstention : 0

Monsieur Trabelsi questionne sur les manuels scolaires . Madame Scaerou indique qu'il n'y a pas d'achats de manuels scolaires, mais plutôt des compléments de collections.

En réponse à Madame Bastien, Madame Scaerou indique que les diminutions de crédits pédagogiques n'ont rien à voir avec une volonté de développer les dématérialisation des manuels scolaires.

Madame Scaerou confirme à Madame Bled que les reliquats peuvent être conservés d'une année sur l'autre.

8- Evolution des ordinateurs en Windows 10

Microsoft ayant annoncé la fin de la maintenance y compris la fourniture des correctifs de sécurité du système d'exploitation Windows 7, le DAIP a étudié la possibilité de migrer, si besoin, les ordinateurs des collègues en Windows 10

Il en résulte **3 cas** :

- Les ordinateurs qui sont déjà dans la bonne configuration en Windows 10.
- Les ordinateurs qui sont trop obsolètes pour être migrés. Il est donc nécessaire de les retirer du réseau conformément à la politique de prise en charge des matériels informatiques validée entre le Rectorat et du Département. Pour ces ordinateurs retirés du réseau, une procédure de réemploi ou de recyclage du matériel informatique sera à définir.

Les ordinateurs qui ont la possibilité d'évoluer vers Windows 10 sous réserve du changement du disque actuel par un disque plus récent de technologie SSD.

Aussi, le Département a décidé l'acquisition de disques SSD (1400 unités) pour tous les ordinateurs des collègues acquis depuis six ans.

A cette fin, aux informations fournies par le Rectorat, ont été corrélées les acquisitions réalisées par le Département ces six dernières années.

L'établissement conservant des PC au-delà du référentiel départemental, il nous est proposé afin de faciliter le travail du DAIP, et d'avoir une cohérence du matériel, de pouvoir effectuer des acquisitions complémentaires de disques SSD sur fonds propres au tarif négocié par le Département avec la société. (12 euros par SSD)

Ainsi, pour le Collège, le nombre de disques SSD fournis au DAIP par le Département s'élève à **12** pour les ordinateurs du domaine pédagogique et les ordinateurs des agents des collègues.

Suite à cet inventaire, le Collège a fait l'acquisition de **44 disques SSD** en complément pour rénover le parc informatique ancien et améliorer le réseau pédagogique.

Le Conseil Départemental dote également le Collège d'une classe mobile constituée de **15 ordinateurs portables**.

Madame Faccenda remercie Monsieur Cadiou ,professeur de technologie et RRUPN. pour son action et pour l'inventaire réalisé du matériel qui a été transmis à Monsieur Ziani, DAIP . Un travail qui permet de mettre en place de manière concertée le renouvellement du parc informatique pédagogique.

Madame Faccenda remercie Monsieur Ziani et Monsieur Ogor, DAIP pour leur accompagnement, leurs conseils et pour leur disponibilité tout au long de l'année.

Madame Faccenda remercie le Conseil Départemental de permettre ces migrations que ne pourrons qu'améliorer les conditions de travail pour chacun au service de la réussite des élèves.

Madame Faccenda précise que ces migrations sont une première étape, la seconde consistant au changement du serveur pédagogique. Madame Faccenda indique que pour poursuivre l'amélioration de la qualité du réseau une réflexion sera à mener sur le changement de la baie de brassage, dont les câbles sont trop longs et pour certains endommagés.

Madame Favrot indique que sous le bureau de la salle 110 certains câbles sont également trop longs et qu'il y a de nombreux fils.

Madame Faccenda prend note de la demande des enseignants de rajouter deux ordinateurs en salle des professeurs. Monsieur Trabelzi en prend également bonne note.

En réponse à Madame Bled, Madame Faccenda indique que le schéma de renouvellement du parc est concerté et établi entre Monsieur Ziani et Monsieur Ogor, DAIP, Monsieur Cadiou et elle-même en lien avec l'inventaire effectué.

En réponse à Madame Goupil, Madame Faccenda et Madame Scaerou indiquent que l'achat des 44 cartes SSD au prix de 12 euros l'unité n'est pas à passer au vote, l'acquisition était faite sur la ligne « achat de matériel informatique et numérique » (DBM votée précédemment).

9- Convention DAIP-adhésion 2020 2021

Le Dispositif Assistance de Proximité (DAIP) correspond à l'assistance informatique du Rectorat à hauteur de 440 euros pour l'année scolaire.

Le président du conseil demande au Conseil d'Administration l'autorisation de signer la convention avec le lycée professionnel Jean Guéhenno de Vannes pour la gestion du DAIP.

VOTE		
Pour : 21	Contre : 0	Abstention : 0

Madame Faccenda remercie Madame Sola qui quitte le Conseil d'Administration à 19h20.

Point II- Vie de l'établissement.

1. Auto Évaluation

Madame Faccenda rappelle que l'établissement est engagé dans le processus d'auto-évaluation. Du fait de cette année perturbée et des différentes modifications de calendrier, Madame Faccenda va demander une dérogation auprès de Madame la Directrice Académique Adjointe pour que l'évaluation externe soit reportée à la rentrée 2021.

2. Calendrier Prévisionnel fin d'année

Réunion d'accompagnement orientation post-3ème : le lundi 17 mai à 18h

Comité Éducation Santé Citoyenneté : le jeudi 20 mai 2021 à 18h

Conseils de classe :

- semaine du 7 juin : conseils de classe 3ème
- semaine du 14 juin : conseils de classe 6ème
- semaine du 21 juin : conseils de classe 5ème-4ème.

Semaine du 14 juin :

- transmission des dossiers d'inscription futurs 6èmes aux écoles primaires : inscription le samedi 26 juin au matin avec visite de l'établissement.
- dossiers de réinscription 5ème-4ème-3ème avec retour au moment de la remise des manuels scolaires. Pour les accompagner dans leur choix de langue vivante 2 et dans le choix de l'option latin, les élèves de 6èmes auront une présentation de l'espagnol par Madame Bidel-Guillou, de l'allemand par Madame Desson et du latin par Monsieur Durand.

Semaine du 21 juin :

- remise des manuels scolaires (hormis les élèves de 3èmes-épreuves DNB)

Arrêt des cours : le vendredi 25 juin à 17h30

Lundi 28 et mardi 29 juin : épreuves du DNB session 2021- collège centre d'examen

Jeudi 1^{er} et vendredi 2 juillet : centre de corrections des épreuves du DNB Série Générale

Lundi 5 juillet : Conseil d'Administration

Lundi 5 et mardi 6 juillet : réunion équipes éducatives et pédagogiques-préparation de rentrée

DNB session 2021 :

Comme indiqué lors du Conseil d'Administration du 19 novembre 2021, Mme Faccenda rappelle que les dates des épreuves écrites ponctuelles du DNB session 2021 ont été publiées au Bulletin Officiel du jeudi 12 novembre 2020.

Les épreuves écrites pour un total de **400 points** auront lieu selon le calendrier suivant :

- lundi 28 juin 2021 :

- **Français 1ère partie (60 points)** (grammaire et compétences linguistiques-compréhension et compétences d'interprétation-dictée) de 9h à 10h30
- **Français 2ème partie (rédaction) (40 points)** de 10h45 à 12h15
- **Mathématiques (100 points)** de 14h30 à 16h30

- mardi 29 juin 2021 :

- **histoire géographie et EMC (50 points)** de 9h à 11h
- **Sciences (50 points)**
 - pour la série générale : en "physique-chimie" et en "sciences de la vie et de la Terre".
 - pour la série professionnelle : en "physique-chimie", et en "technologie".

La session de remplacement est fixée le **lundi 13 et le mardi 14 septembre 2021**.

L'**oral de soutenance** valant pour l'obtention du brevet initialement prévu le **mercredi 26 mai 2021** est reporté au **mercredi 23 juin 2021** en accord avec les équipes enseignantes. Un oral blanc aura lieu le **mercredi 26 mai 2021**.

L'épreuve orale de soutenance d'un projet permet au candidat de présenter l'un des objets d'étude qu'il a abordé dans le cadre de l'enseignement d'histoire des arts ou l'un de projets qu'il a mené au cours des enseignements pratiques interdisciplinaires ou dans le cadre d'un des parcours éducatifs (Parcours Avenir-Parcours Educatif de santé- Parcours Citoyen-Parcours Artistique et Culturel).

Cette épreuve a pour objectif d'**évaluer la capacité d'un candidat à exposer les connaissances et compétences qu'il a acquises**, notamment dans le cadre des programmes d'enseignement de l'histoire des arts et de toutes les disciplines qui auront contribué à nourrir cette soutenance.

Le candidat peut choisir de présenter l'épreuve **individuellement** ou **en groupe** (sans qu'un groupe ne dépasse 3 candidats). Chaque candidat est dans ce cas évalué individuellement. Les équipes pédagogiques conseillent cependant aux élèves de passer l'épreuve individuellement.

L'oral se déroule en deux temps :

- un exposé de 5 minutes
- suivi d'un entretien avec le jury (10 min).

Dans le cas d'une présentation collective, 10 minutes d'exposé précèdent 15 minutes d'échanges entre le jury et l'ensemble du groupe.

L'épreuve est noté sur **100 points** :

- maîtrise de l'expression orale (50 points)
- maîtrise du sujet présenté (50 points)

L'**évaluation du socle commun représente 400 points** : la maîtrise de chacune des 8 composantes du socle commun est appréciée au conseil de classe du 2ème semestre :

- maîtrise insuffisante 10 points
- maîtrise fragile 25 points
- maîtrise satisfaisante 40 points

- très bonne maîtrise 50 points

Des points supplémentaires sont accordés aux candidats ayant suivi **un enseignement facultatif** (latin ou chorale) selon le niveau acquis en fin de cycle au regard des objectifs d'apprentissage de cet enseignement :

- 10 points si les objectifs sont atteints
- 20 points si les objectif sont dépassés

L'élève est reçu s'il cumule 400 points sur les 800 points.

Selon le total des points obtenus, les élèves peuvent se voir attribuer des **mentions** :

- assez bien : plus de 480 points
- bien : plus de 560 points
- très bien : plus de 640 points

Afin de préparer les élèves à ces épreuves, le conseil pédagogique réunit le lundi 13 octobre 2020 a positionné les dates suivantes :

- **DNB Blanc** : a eu lieu le lundi 15 mars et le mardi 16 mars 2021
- **Oral Blanc** : le mercredi 26 mai 2021 (report du 10 avril 2021).

Madame Goupil indique qu'elle trouve la date de l'oral trop proche de celle des écrits.

Monsieur Olivier précise qu'avec le changement d'organisation des vacances /confinement et les stages à venir l'épreuve orale des 3ème Segpa qui passent le DNB professionnel ne pourrait se faire au même moment. La volonté inclusive de l'établissement nous a fait prendre la décision de placer cette date pour que tous y participent au même moment.

Monsieur Laurent s'en étonne puisque « les élèves de segpa sont mis à l'écart dans l'établissement ».

Madame Favrot intervient pour l'informer que ce n'est absolument pas le cas et lui décline toutes les actions communes et les inclusions.

Madame Faccenda indique que la date a été fixée par les équipes du Collège en tenant compte de l'intérêt des élèves. Madame Favrot précise que le fait de laisser du temps entre l'oral blanc et l'oral comptant pour l'obtention du DNB permet aux élèves qui n'auraient pas fait un choix de sujet judicieux de sujet d'avoir le temps d'en changer.

CFG session 2021 :

Le certificat de formation générale garantit l'acquisition de connaissances de base dans trois domaines généraux de formation : français, mathématiques, vie sociale et professionnelle.

L'épreuve orale aura lieu le vendredi 28 mai 2021. Elle concerne les élèves de 3ème SEGPA et 5 élèves de 3ème pour qui Madame Faccenda a obtenu une dérogation.

Le total de points requis pour l'obtention du diplôme doit être au moins égal à 200 points sur 400 points.

Les points sont obtenus selon :

- le niveau de maîtrise des quatre composantes du domaine 1 « les langages pour penser et communiquer » et pour chacun des quatre autres domaines de formation du socle commun de connaissances, de compétences et de cultures attendues en fin de cycle3 (10 points : insuffisant-20 points : fragile-25 points : satisfaisant-30 points : très bonne maîtrise), soit un total de 240 points.
- Une épreuve orale de 30 minutes sur 160 points.

L'épreuve orale consiste en un entretien avec le jury. L'épreuve orale prend appui sur un dossier préparé par le candidat pendant sa formation. Ce dossier repose soit sur l'expérience professionnelle du candidat, soit sur l'un des parcours éducatifs qu'il a suivis, notamment à l'occasion d'un ou plusieurs stages. Les élèves sont préparés à cette épreuve par Madame Gicquel.

Oral blanc le mercredi 26 mai 2021.

Afin de préparer les élèves de 4èmes, futurs élèves de 3èmes aux épreuves orale, **un oral portant sur les EPI suivis ou sur les parcours suivis est prévu le vendredi 4 juin 2021.**

Point III. Vie pédagogique et vie scolaire

1. Projets divers :

Madame Faccenda présente les projets qui se poursuivent :

- « **Le lundi, tout le monde lit** » est mis en place depuis le lundi 9 novembre 2020.
- **La chorale** de Madame Wasiutek accompagnée par Monsieur Thomas, professeur d'éducation musicale au Lycée Lapérouse Kerichen de Brest se poursuit chaque mardi matin, avec des séances extérieures appréciées de tous, riverains compris.
- Les ateliers proposés aux élèves sur le temps de la pause méridienne sont toujours actifs : **l'atelier programmation** de Madame Noret et Madame Bled, **l'atelier hiéroglyphes** de Monsieur Varin, dont l'exposition est attendue avec impatience.
- **Les journalistes du Collège** avec M.Varin sont actifs et nous offre chaque mois depuis novembre 2020 une publication de leur « **Petit Chroniqueur** », journal numérique accessible sur le site du collège. (<https://www.college-anna-marly-brest.ac-rennes.fr/spip.php?rubrique236>). Prochain numéro à venir.
- **Les élèves de CHAD** avec Mme Leloup ont réalisé une vidéo « **Danser c'est essentiel pour les CHAD** » accessible sur le site du Collège.
- **Les 6ème CHAM au Festival Electrocution** : Dans le cadre du jumelage mis en place au collège Anna Marly de Brest avec l'ensemble de musique contemporaine Sillages et en partenariat avec le Conseil Départemental du Finistère, les élèves de 6e Cham ont participé à l'interprétation de la pièce « **Le temps des nuages** » de Jonathan Bell, compositeur français né en 1982. Sa pièce qui est écrite pour 5 voix solistes, 5 instruments, et chœur d'enfants s'appuie sur une technologie développée par le compositeur appelée « **Smartvox** » laquelle permet aux élèves de chanter des partitions complexes sans faire appel à la maîtrise de la lecture de notes... Le projet initial était de présenter cette pièce au Centre d'art contemporain brestois Passerelle lors du festival Electr()cution les 25 et 26 mars 2021. A travers ce projet, les élèves ont testé une nouvelle technique de lecture de la musique, découvert que leur voix peut être utilisée autrement que seulement chantée. Ils ont observé différents métiers liés au son (ingénieurs et techniciens-son) et évolué dans un lieu de culture qu'ils connaissent moins que le conservatoire. Aussi, dans un premier temps, pour permettre de réaliser cette action, les élèves ont travaillé la pièce avec Madame Sophie Lefeuvre, chanteuse et leur professeure d'éducation musicale au collège. Puis une séance d'enregistrement au lieu au Centre d'art contemporain Passerelle où les élèves de 6es SEGPA les ont rejoints.Ce travail a été enregistré et présenté en streaming lors du Festival !
- **Projet Moral Soul 6ème4 et 6ème CHAD** : malheureusement annulé pour cette année du fait du contexte et de l'indisponibilité du chorégraphe.

• Le **Séjour à Ouessant** proposé aux élèves de 5ème SEGPA du **7 au 9 juin prochain** si les conditions sanitaires le permettent :

• Objectifs :

- Travail sur l'écologie et la biodiversité (2 ateliers Faune/flores avec les naturalistes du CEMO)
- Travail sur le patrimoine, visite du musée des phares et balise
- Travail sur le projet professionnel avec en amont quelques heures sur le plateau technique HAS et sur place la préparation des repas du soir.
- Activités kayak avec le centre nautique de Ouessant (savoir nager indispensable, à ce jour une élève ne l'a pas encore obtenu).
-

Une réunion d'information pour les parents est prévue le lundi 10 mai à 18h au Collège.

- **Le Cycle Vélo en EPS en 5ème4** encadré par Monsieur Martinez et Monsieur Pichereau, 4 vendredis matin sur le site de la Cavale Blanche.
- **projet philo 6ème : pour les 6èmes SEGPA et générale** : participation à des discussions philosophiques menées par M.Yann Marchand. Les thèmes sont choisis en fonction des demandes des élèves en lien avec l'actualité du moment et leurs préoccupations. Cette année, il a été choisi de revenir sur la crise sanitaire liée à la COVID 19 et sur le confinement. « et si on réfléchissait au monde d'après?
Dans un deuxième temps, les élèves travailleront à la mise en scène de saynètes écrites par Yann Marchand à partir de leur réflexions. Ce travail théâtral est l'occasion de favoriser le vivre ensemble, de travailler sur les techniques propres au théâtre et à développer leurs compétences orales. Ce projet devrait aboutir à une représentation publique au centre social Horizon à Pontanézen parents, camarades de classe, personnels et habitants du quartier.
- **Participation au Concours Bulles de Mémoire dans le cadre d'EPI Français-Arts Plastiques-Histoire :**

L'Office national des anciens combattants et victimes de guerre (ONACVVG) propose aux élèves de collège et de lycée de participer, de manière individuelle ou collective, à un concours de bande dessinée portant sur des thèmes liés à l'histoire et la mémoire des conflits contemporains.

Cette action éducative invite les élèves à **réfléchir sur l'héritage des grands conflits du XXème siècle** (guerres mondiales, conflits liés à la décolonisation, OPEX...) dans la société d'aujourd'hui. Les candidats doivent pour cela **créer intégralement une bande dessinée** (scénario, dessin, dialogues, etc.) **dont le thème se rapporte aux souvenirs de combattants et victimes ordinaires et anonymes.**

Par le biais du support original et populaire qu'est la bande dessinée, ce concours incite les jeunes à questionner l'histoire et ses conséquences sur les hommes et les femmes qui l'ont vécue. Le sens du concours n'est pas tant de représenter la guerre mais plutôt de **valoriser l'histoire racontée**, celle d'une réflexion de combattant, victime ou témoin de la guerre.

Pour 2020-2021, le thème du concours est : « **Femmes d'engagement, engagements de femmes** ».

Les élèves de 3èmes positionnés en groupes ont donc réalisé des planches de BD dans le cadre de leur enseignement de français avec Monsieur Durand, Madame Favrot et Madame Raguénés, de leur enseignement d'arts plastiques avec Monsieur Cortella et de leur enseignement d'histoire-géographie avec Monsieur Boulo et Madame Solariski.

- **Tous prêts pour la dictée :** Mme Favrot-participation du Collège pour la 3ème année et participation à l'enregistrement de l'émission le jeudi 20 mai pour 16 élèves.

France Télévisions propose le jeudi 20 mai 2021 la troisième édition de « Tous prêts pour la dictée ! », jour du tournage de l'émission qui sera diffusée le lundi 24 mai 2021 dès 14 heures sur France 3, le réseau des 1ères et TV5 Monde. "

A l'initiative de Madame Favrot, professeur de lettres deux classes du Collège participent à cette édition pour les uns au Collège et pour 16 autres en duplex du lieu d'enregistrement que pour l'heure doit rester secret.

Alors le lundi 24 mai à 14h00, allons nous être tous prêts pour la dictée ?

- **Trophée de l'Impro :** chaque jeudi durant 1h30 des élèves de 4èmes et 3èmes se retrouvent avec la troupe Impro Infini et Madame Noret pour se préparer à des matchs d'impro ! Rendez-vous en juin pour le deuxième Cabaret d'Impro au Collège.
- **Etude sur « agir pour une mixité sociale et scolaire dans les collèges » mardi 11 mai 2021.** Menée par Sciences Po, Institut des Politiques Publiques et Université Dauphine Paris à la demande du Ministère de l'Éducation Nationale.

Depuis 2015, le Ministère de l'Éducation Nationale s'est engagé dans une démarche expérimentale innovante reposant sur la concertation et la proposition des acteurs locaux pour agir sur la mixité sociale et scolaire dans les collèges.

L'étude vise à connaître les effets de démarche de mixité sur es pratiques enseignantes et la vie scolaire.

Au sein des collèges, deux cohortes successives sont étudiées : les élèves entrés en 6ème en 2017-2018 et ceux entrés en 6ème en 2019-2019, pour rendre compte des fluctuations d'une année à une autre.

Dans le cadre du protocole, les élèves de 6èmes avaient participé à cette étude en 2018/2019.

Le travail des chercheurs prévoit de recueillir des informations strictement anonymes sur l'épanouissement, les motivations, la scolarité, les compétences et le réseau d'amis au sein de la classe.

Pour cela, des données de plusieurs types seront collectées :

- des questionnaires destinés aux professeurs principaux de 4ème et au CPE
- des données vie scolaire
- un questionnaire à destination des élèves. (droit des responsables légaux dans le cadre de la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifié en 2004 de refuser que leur enfant participe à cette étude)

Parmi les classes interrogées, les élèves sont tirés au sort pour répondre à un questionnaire soit cognitif (tests de mathématiques et de français) soit non-cognitif (bien-être, confiance en soi...)

En projet :

- **cycle Kayak pour les 4èmes 1 et 3 d'ici à la fin de l'année scolaire.**
- **Projet « information sur le sauvetage d'exilés en Méditerranée »** mené par Madame Gallou, avec l'éventuelle venue de Malo Castillon pour des échanges avec les élèves.

Mme Faccenda indique que les projets pour la construction des parcours des élèves sont nombreux et se poursuivent malgré le contexte sanitaire et les difficultés que les organisations peuvent engendrer.

Mme Faccenda remercie les enseignants et les personnels pour leur mobilisation et leur engagement au service des élèves.

2. Niveau 3ème : certification PIX

Pix est un service public en ligne lancé dans le cadre du dispositif des startups d'État proposé par la DINSIC permettant à ses utilisateurs d'évaluer, de développer et de certifier leurs compétences numériques.

Du fait des modifications de calendrier, cette certification est devenue facultative pour cette année. Monsieur Cadiou ayant préparé les élèves de 3ème, nous avons convenu de maintenir le passage de cette certification qui aura lieu fin mai début juin.

3. Niveau 3ème : Ev@lang en anglais

Dans le cadre du plan « Plan langues vivantes » mis en œuvre par le ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports, un test de positionnement numérique en anglais en classe de troisième, à visée diagnostique et donc non certifiant devait se généraliser au printemps 2021. Ce test, nommé Ev@lang collège est déployé par France Education international (FEI), opérateur public du ministère, en lien avec la DGESCO.

L'objectif est de permettre aux élèves de situer leur niveau d'anglais et aux équipes pédagogiques, de disposer d'un outil de suivi des apprentissages.

Une phase pilote s'est déroulée dans 2 collèges de chaque département au mois de décembre 2020 et a permis à plus de 5 000 élèves d'expérimenter la plateforme de passation du test de manière concluante. L'ensemble des retours d'expérience, l'adhésion affichée des élèves et l'intérêt pédagogique du dispositif permettent aujourd'hui d'envisager la généralisation sereinement. Le concours des chefs d'établissement pilotes a permis d'améliorer la plateforme et de préciser les modalités réglementaires définies dans la [note de service parue au bulletin officiel le 18 février 2021](#).

La période de généralisation du test devait initialement débiter le 15 mars. Du fait du contexte et des modifications de calendrier, ces évaluations sont annulées pour cette année et auront lieu durant l'année 2021/2022 pour nos futurs élèves de 3ème.

4. Attestations Sécurité Routières 2021

ASSR1 session 2020 : faite pour les élèves cette année en 4ème (report de session suite au confinement).

Pour la session 2021, date limite de passation pour les élèves de 5ème (ASSR1) et pour les élèves de 3èmes (ASSR2) : **25 juin 2021**.

Pour l'édition 2022, une plate forme unique de préparation et de passation des ASSR sera généralisée. Elle permettra aux élèves de s'entraîner et de passer les épreuves en ligne.

Pour les établissements, elle permettra de générer automatiquement les épreuves et les corrections, d'automatiser l'authentification des élèves, la remontée des élèves dans la base SIECLE BEE et l'édition des attestations dans le Livret Scolaire Unique. Avant d'être expérimentée sous sa version définitive, la plate forme sera expérimentée au niveau national dans 60 établissements volontaires.

Bemol deux élèves absents le passeront avec les 5ème cette année

Point IV : Travaux et équipements

Madame Faccenda indique qu'une réunion concernant l'ensemble de ces travaux étaient prévus au mois d'avril avec Madame Cariou du service pilotage et programmation du Conseil Départemental pour poursuivre le travail sur les travaux mentionnés ci-dessous. Du fait de la modification de calendrier cette réunion n'a pas pu se tenir à ce jour et est reportée.

1. Projet de restructuration de l'atelier SEGPA- salle d'évolution EPS

Suite au dossier transmis par Madame Cariou, Mme Le Huludut, professeur atelier SEGPA, Madame Horellou, coordonnatrice EPS et Monsieur Olivier, Directeur de SEGPA se sont réunis. Des propositions ont été faites et remontées à Madame Cariou.

2. Projet Construction Préau

Madame Faccenda indique avoir rencontré Monsieur Trabelzi et Monsieur Bazire concernant la faisabilité de récupérer une terrain pour la construction du préau.

Intervention de Mme Barazer :

- Où se situera le préau ? Sur la parcelle entre la cour le plateau d'EPS
- M. Trabelzi intervient pour indiquer que le préau correspond à un besoin urgent.

3. Projet de réhabilitation ancien espace des Iles du ponant

4. Point sur les grosses réparations

Madame Faccenda indique que les travaux de grosses réparations votés lors de la Commission Permanente du Conseil Départemental sont les suivants :

- Mise en conformité (électricité...)
- Création d'un vestiaire « homme » et installation d'une douche dans le vestiaire « femme » concernant les locaux des agents.
- Mise en conformité des tableaux électriques

Point V : La parole au Conseil Vie Collègienne

Mme Faccenda donne la parole à Monsieur Lagadec CPE pour une présentation du compte rendu du Conseil Vie Collègienne qui s'est réuni en avril dernier.

Le Conseil Vie Collègienne s'est mis en place cette année, la situation sanitaire a fait que ça a pris du temps. Le Conseil n'a pu se réunir qu'une fois depuis le début de l'année. Cette réunion a permis des échanges avec les élèves sur leur bien être, sur l'accueil des nouveaux arrivants... Les élèves ont eu des idées constructives qui seront reprises l'an prochain.

Khava ALKHAZUROVA, représentante des élèves intervient pour confirmer et dire qu'il sera nécessaire de terminer cette réunion. L'objectif est que le Conseil Vie Collègienne participe également à l'évaluation du collège.

Mme Faccenda rappelle que Monsieur Lagadec et elle-même ne sont arrivés qu'à la rentrée 2020. Depuis septembre, la situation sanitaire et les organisations qui en découlent compliquent la mise en place de cette instance.

Madame Faccenda indique qu'il était nécessaire créer le CVC dès cette année pour lui permettre de se mettre en place rapidement l'an prochain (élèves élus pour 2 ans) et de se développer.

M. Lagadec ajoute que le compte-rendu est à rédiger et que le CVC se tiendra l'an prochain au minima avant chaque Conseil d'Administration.

Point VI- Questions diverses.

Question de Monsieur Vantis représentant parent d'élèves élu : concernant la possibilité que différents groupes de parents élus puissent être formés et agir indépendamment jusqu'à la fin de l'année. Quelles modalités à prévoir ?

Madame Faccenda indique que chaque représentant élu à sa place et sa voix

Questions des parents d'élèves élus au Conseil d'Administration à l'exception de Monsieur Vantis souhaitant :

- Faire un point sur la communication entre l'établissement et les familles

Madame Faccenda indique l'établissement est ouvert de 7h30 à 18h et que les équipes sont joignables toute la journée. Sur le temps de midi, Mme Guillemette et Mme Faccenda sont présentes en relais permettant que le secrétariat soit ouvert en continu.

Les supports de communication :

- le carnet de correspondance
- Pronote, espace de scolarité est complété par les professeurs et par la direction et mis à jour en permanence, les parents peuvent y retrouver toutes les informations (cahier de textes, emplois du temps, agenda de l'établissement, dépôt des courriers et documents diffusés aux élèves...).
- L'EDT est actualisé dès que nécessaire sur pronote et l'information est apportée dans les classes par les surveillants ou par les professeurs.
- Depuis octobre 2021, le collège est abonné au système sms permettant de communiquer avec les familles en cas d'information urgente.
- Des courriers sont également adressés aux familles et informations si nécessaires jointes aux envois des bulletins. Si des élèves sont absents lors de la diffusion de courriers ou informations, ces documents sont envoyés par voie postale.
- Le site du collège est à jour de toutes les informations importantes.

Mme Faccenda vérifie tous les deux à trois mois l'utilisation de pronote et refait les codes toutatice si nécessaire (les élèves sont accueillis individuellement dans leur bureau et elle leur réexplique la procédure de connexion). Elle applique la même procédure pour les comptes des parents. Les enseignants ont formé les élèves à l'utilisation de pronote

Questions sur l'organisation du confinement :

Pour le confinement du moi d'avril 2021, tous les élèves ont reçu un guide du travail et leurs codes toutatice ont été vérifiés. Un courrier a été distribué indiquant les modalités de la continuité pédagogique et de la continuité administrative.

Une enquête sur la matériel informatique à la maison a permis un prêt de tablette quand c'était nécessaire. Avec l'accord du Conseil Départemental, 15 familles ont bénéficié de prêt de tablettes. Toutes les informations ont été postées sur pronote et sur le site du Collège. Un sms a également envoyé aux parents pour les informer.

Le collège est resté ouvert pour accueillir les élèves enfants de personnels prioritaires ainsi que les élèves sans internet afin qu'ils récupèrent les documents ; des photocopies leur étaient également faites.

Les équipes de vie scolaire et les professeurs principaux ont assuré le suivi par téléphone.

- Question sur la communication des parents élus vers les parents :

Madame Faccenda confirme l'autorisation de la diffusion des questionnaires.

- Aborder le sujet de la sécurité au collège et de la démarche collective demandant des moyens supplémentaires en ASEN engagée auprès de la DASEN
 - Mme Faccenda répond que Mme Esnault, Directrice Académique a contacté le rectorat par rapport à la demande des parents. Madame Faccenda indique qu'à ce jour elle n'a pas plus d'information que le courrier de Madame La Directrice répondant aux parents.
 - M. Laurent demande comment on peut « insister intelligemment »
 - Mme Faccenda indique qu'elle prendra l'attache de Madame la Directrice Académique.
 - Mme Horellou intervient auprès des parents pour dire combien il est compliqué de les interpeller car on ne sait pas chez eux qui est représentant de quoi et qu'il serait plus clair pour tout le monde s'ils étaient organisés en association.
- Échanger sur les conditions de travail des élèves pendant le confinement.

Les parents constatent que le travail était plus aisé sur ce confinement que sur le précédent mais une demande de leur part est que le travail (si ça devait recommencer) soit posté au même moment par tous les professeurs pour éviter de devoir se connecter toute la journée.

Mme Bled (Professeur de mathématiques) intervient en disant qu'il faudrait que le travail soit posté au même endroit de pronote par tous les professeurs.

L'ordre du jour étant épuisé, Mme Faccenda remercie les membres du Conseil, lève la séance à 20h56

La présidente du Conseil d'Administration



Le Secrétaire de séance

M.LAGADEC

A handwritten signature in blue ink, appearing to be "M. Lagadec".

10

Ordre du jour du Conseil d'Administration du 3 mai 2021

- Approbation du compte rendu du Conseil d'Administration du 2 février 2021
- Nomination d'un secrétaire de séance
- Approbation de l'ordre du jour

Point I – Points financiers

1. Compte financier
2. Affectation du résultat du compte financier
3. Convention avec le Collège des Iles Ponant- *report du CA du 2 Février 2021*
4. ~~Contrat de maintenance pour les portails-*report du CA du 2 février 2021*~~
5. Groupement de commandes avec le Lycée Tristan Corbière Morlaix
6. Répartition des crédits pédagogiques globaux- *report du CA du 2 février 2021*
7. Décisions Budgétaire Modificative
8. Evolution des ordinateurs en Windows 10
9. Convention DAIP 2020-2021

Point II – Vie de l'établissement

1. Auto-Evaluation de l'Etablissement.
2. Calendrier prévisionnel fin d'année

Point III – Vie pédagogique et vie scolaire

1. Projets divers
2. Niveau 3^{ème} : certification PIX
3. Niveau 3^{ème} : Ev@lang en anglais
4. Attestation Sécurité Routière 2021

Point IV – Travaux et équipements

- 1 . Projet de Restructuration de l'atelier SEGPA-salle d'évolution EPS
- 2 . Projet Construction Préau
- 3 . Projet Réhabilitation ancien Espace des Iles du Ponant (accueil et vie scolaire)
- 4 . Point sur travaux grosses réparations

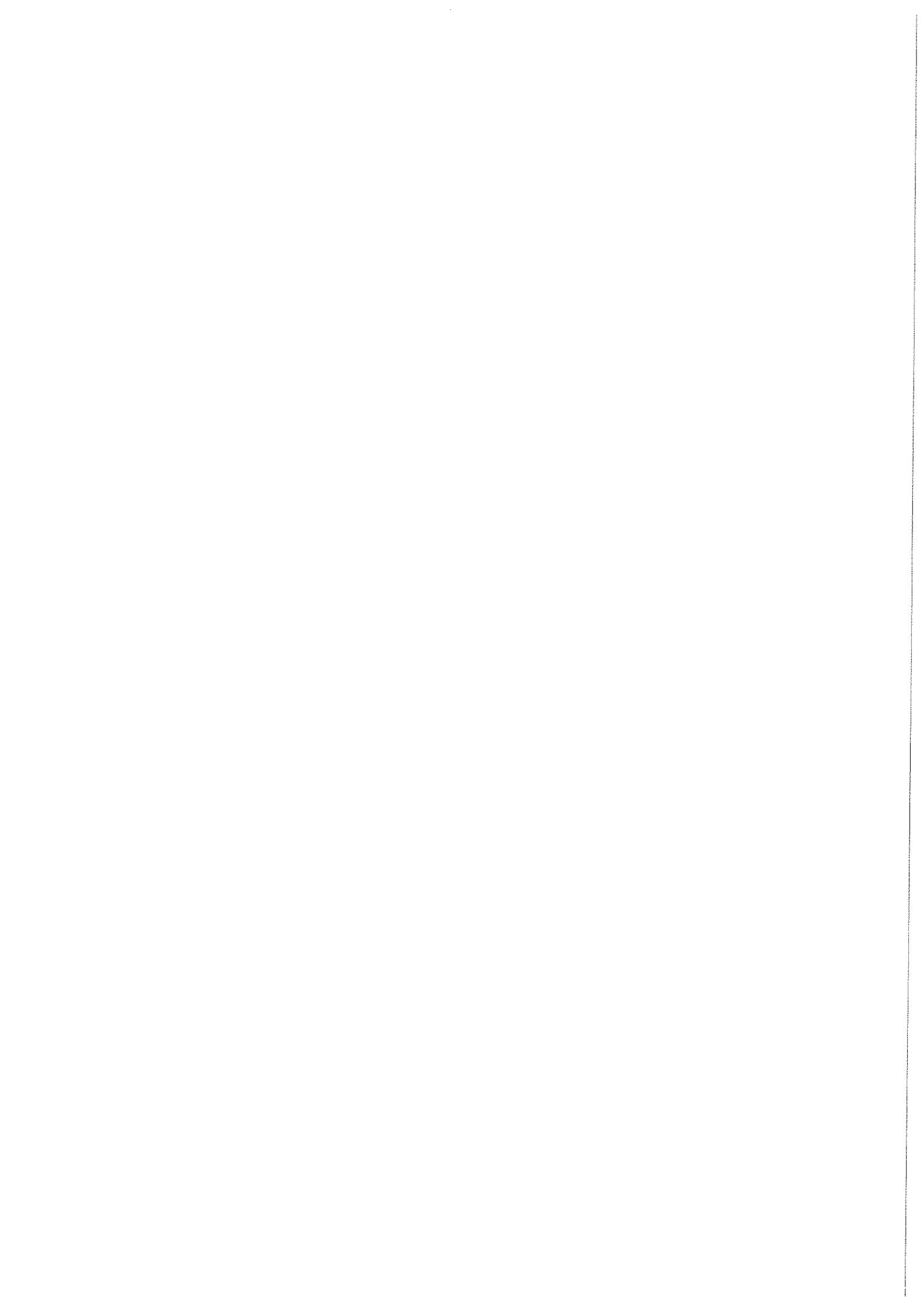
Point V- la parole au Conseil Vie Collégienne

Point VI-Questions diverses :

Question de Monsieur Vantis représentant parent d'élèves élu : concernant la possibilité que différents groupes de parents élus puissent être formés et agir indépendamment jusqu'à la fin de l'année. Quelles modalités à prévoir ?

Questions des parents d'élèves élus au Conseil d'Administration à l'exception de Monsieur Vantis souhaitant :

- Faire un point sur la communication entre l'établissement et les familles
- Aborder le sujet de la sécurité au collège et de la démarche collective engagée auprès de la DASEN
- Échanger sur les conditions de travail des élèves pendant le confinement.

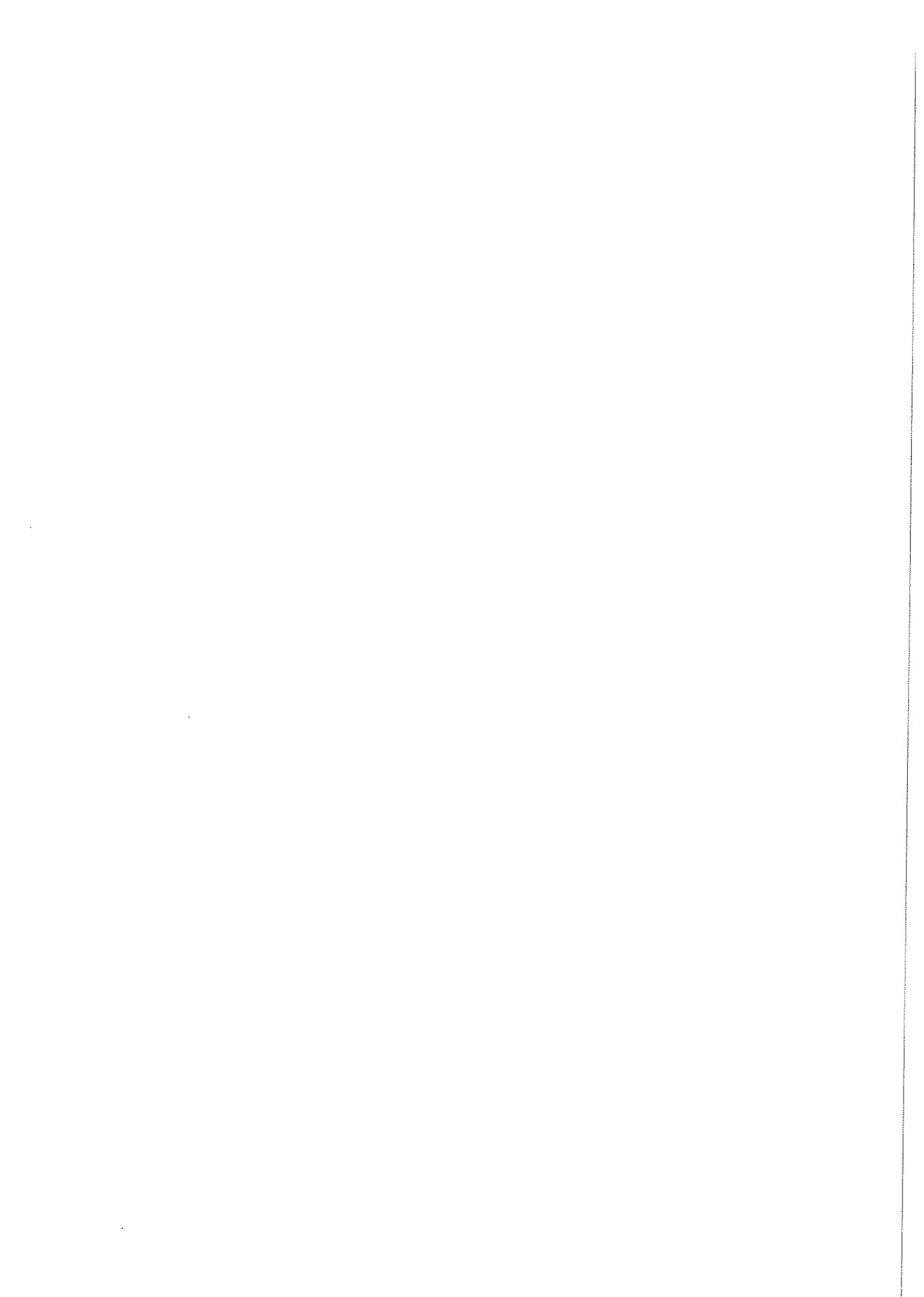




Quorum : 15

Présents : 21

	Qualité	Nom du titulaire	Suppléant	Emargement
1. Equipe de direction	Principale	Mme FACCENDA		
	Adjoint Directeur SEGPA	Mr OLIVIER		
	Gestionnaire	Mme SCAEROU		
	CPE	Mr LAGADEC		
	Agent Comptable	Mme SOLA		
2. Représentants de la collectivité territoriale	Département du Finistère	Mme BONNARD-LE FLOCH Mr TRABELSI	Mme TARAGNA Mr SCHNEIDER	Excusée
	Représentant de la Mairie	Mr PICHON Mr BAZIRE	Mr NEDELEC Mme TOURNIER	
3. Personnalités qualifiées	Directeur du Conservatoire de Brest	Mr SCHUSTER		Excusé
	Directeur de la MPT de Pen-Ar-Créac'h	Mr BELLOEIL		
4. Personnels élus de l'établissement	Professeurs	Mme LAPLACE	Mme BLED	
		Mme GICQUEL	Mme LELOUP	
	Mr MARTINEZ	Mr VARIN		
	Mme FAVROT	Mme BARAZER _____		
	Mr PICHEREAU	Mme CORRE		
	Mme WASIUTEK	Mr DURAND		
	Mme HORELLOU			
	TOS	Mr LE FLOCH		
		Mr MARIER		
5. Parents d'élèves et élèves	Parents d'élèves	Mr EL MALKI ALAOUI	Mme BASTIEN	
		Mr TEXIER	Mme GOUJL	
	Mme LESTEL <i>Excusé</i>	Mr LAURENT <i>P</i>		
	Mme MOHAMED	Mr MULLER <i>Excusé</i>		
	Mme DUTHOIT <i>Excusé</i>	Mme BICHUE		
	Mme BERGER <i>Excusé</i>	Mme AUBAILE		
	Mr VANTIS <i>P</i>			
	Elèves	ALKHAZUROVA Khava	BELMEHEDI Rédoine	
		DONAGHY Marie	AHAMADI Ikaira	
		CARADEC-LUCAS Nine		



Rapport de l'ordonnateur

Compte financier 2020

Le budget d'un Etablissement Public Local d'Enseignement (EPLE) est élaboré pour l'année civile et voté par le Conseil d'Administration. Ce budget prévisionnel est retracé dans le compte financier qui présente les dépenses et recettes réalisées.

Pour fonctionner le collège reçoit des dotations financières de l'Etat, de la Collectivité de rattachement (Conseil Départemental du Finistère), de Brest Métropole, du Foyer Socio-Educatif (FSE) du collège, des entreprises (taxe d'apprentissage).

En raison de la pandémie, du confinement à compter de la mi-mars 2020, les dépenses et recettes de l'année 2020, et par conséquent le compte financier qui en découle, ne sont en aucun cas représentatif d'une année de fonctionnement classique de l'établissement.

Quelques chiffres sur le collège

Nombre d'élèves à la rentrée de septembre

2018	2019	2020
406	412	390

Nombre de personnels

	2020
Direction	2
Enseignants	37
Administration (gestion, secrétariat)	3
Vie scolaire (CPE, asen)	6
Personnel santé, social, orientation	3
Agents techniques	8
AVS	9
Total	68

SUBVENTIONS D'ETAT

Les crédits pédagogiques globalisés (CPG) sont versés par l'Etat. Ils sont exclusivement réservés à l'achat de manuels scolaires, de carnets de correspondance, de droit de reprographie. Ils sont attribués selon le nombre d'élèves. Leur répartition fait l'objet d'un vote du conseil d'administration. En 2016 et 2017, le montant de cette subvention est conséquent (19.082 € et 17.275 €) pour financer l'achat de manuels scolaires pour répondre aux besoins de la réforme du collège. Le montant de la subvention pour 2019 est de 3.532 €. Il est 1.202 € en 2020.

Les fonds sociaux (fonds social cantine et fonds social collégien). Le montant (3.988 €) est attribué selon le nombre d'élèves, le nombre de boursiers et le nombre de primo-arrivants. La répartition entre les fonds est votée par le conseil d'administration. Le conseil d'administration a fait le choix depuis plusieurs années d'abonder uniquement le fonds social collégien qui permet d'aider au paiement de la cantine, des voyages, des fournitures scolaires et de transports essentiellement. Tous les ans, une cinquantaine de familles environ reçoit une aide financière. La priorité est accordée aux frais de restauration, mais des demandes concernent aussi du transport scolaire et les séjours (en 2020 : Pleumeur-Bodou pour le niveau 4^{ème}).

Les crédits dédiés aux bourses sont également versés par l'Etat. En 2020, ils représentent 39.123 € pour 133 élèves boursiers.

SUBVENTIONS DU CONSEIL DEPARTEMENTAL 29

Une subvention est allouée par le Conseil Départemental pour le fonctionnement de l'établissement afin de contribuer aux charges courantes de l'établissement.

2018	2019	2020
85.297 €	78.498 €	68.037 €

De nombreuses autres subventions sur demande de l'établissement peuvent être octroyées par le Conseil Départemental. La dépense est alors dédiée exclusivement à l'objet de la demande (mobilier, fonctionnement, activités artistiques, culturelles, matériels...).

Toutes les demandes portant sur la pédagogie sont dans un premier temps transmises à la Direction Académique, qui après accord, sont transmises au Conseil Départemental.

Lorsque la demande concerne du mobilier et/ou matériels le montant alloué correspond généralement à 50 % du coût. A charge de l'établissement de compléter financièrement. C'est donc un choix de l'établissement qui ne peut être fait qu'en fonction des moyens dont il dispose.

Exemple de dépenses effectuées en 2020

- Projet artistique et culturel
 - Projet collège au cinéma
 - Projet nautisme (voile et kayak)
- Mobilier
 - Copieurs

TAXE APPRENTISSAGE

La taxe est un impôt dû par les entreprises qui le reversent à l'organisme de leur choix selon des critères très précis. Cette recette est connue du collège dans sa totalité début juillet et la dépense dans sa totalité également est à faire pour le 30 décembre de la même année. Les dépenses liées à cette taxe sont exclusivement dédiés aux achats pour la Segpa (champs professionnel). Cette recette est aléatoire, c'est pourquoi, il convient d'être très prudent quant au prévisionnel. En 2020, le montant est très faible 1.522,18 €.

SUBVENTION DE BREST METROPOLE

Différents projets voient le jour tous les ans au collège (nouveau et continuité) :

- o Atelier philosophie
- o Nautisme

DONS DU FSE

Les cotisations des familles adhérant au FSE représentent les ressources du FSE, ainsi que l'argent collecté lors de diverses actions. Le FSE participe aux différents séjours organisés par l'établissement à hauteur de 10 € environ par élève. En 2020, le FSE a contribué au séjour des élèves de 4^{ème} à Pleumeur Bodou pour un montant de 1.120 €.

SERVICE RESTAURATION

- Nombre de demi-pensionnaires à la rentrée de septembre

A la rentrée	2018	2019	2020
Demi-pensionnaire 3 A compter de sept. 2020			20
Demi-pensionnaires 4 jours	284	284	250
Demi-pensionnaires 5 jours	23	19	15
Total	307 sur 406 élèves	305 sur 412 élèves	285 sur 390 élèves

Jusqu'en septembre 2020, les élèves avaient la possibilité de déjeuner 4 ou 5 jours au self. A la demande des familles et après accord du conseil d'administration, une nouvelle possibilité a été mise en place : la possibilité de déjeuner 3 jours par semaine. Seuls 20 élèves sont inscrits pour 3 jours à la rentrée. 15 familles confirmeront ce choix, qui représente 3.8 % des demi-pensionnaires.

Le service restauration en raison du confinement a été fermé de la mi-mars à la mi-mai 2020. A la ré-ouverture, les classes sont ouvertes par demi-groupes. Ce qui entraîne une baisse importante des recettes tandis que les dépenses ne baissent pas dans la même proportion. En effet, les achats de denrées diminuent, mais les dépenses de viabilisation, de produits entretien, de contrats de maintenance restent conséquents. Les recettes dont on peut observer une diminution drastique sont celles des commensaux. Très peu de personnels déjeunent au self depuis septembre 2020.

- Recettes des familles

2018	2019	2020
134.438 €	121.866 €	80.320 €

- Recettes des commensaux

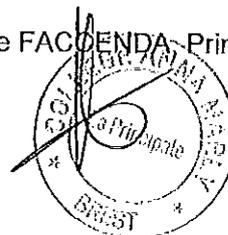
2018	2019	2020
13.786 €	12.451 €	6.320 €

- Denrées alimentaires achetées

2018	2019	2020
78.217 €	78.026 €	47.347 €

Le compte financier de l'année civile 2020 ne reflète pas une année classique du collège en terme de dépenses, mais également de recettes.

Marie FACCHENDA Principale



académie
Rennes



MINISTÈRE DE
L'ÉDUCATION NATIONALE

MINISTÈRE DE
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE



COLLEGE ANNA MARLY

BREST

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 06/04/2021

RAPPORT DU COMPTABLE

SUR LE COMPTE FINANCIER 2020

Collège Anna Marly
- Brest -

**Soldes disponibles sur subventions
au 31/12/2020**

Origine	Intitulé	solde disponible
Etat	Subv C.P.G. droit de reprographie	166.15 €
Etat	Subv fonds social collégien	10 508.17 €
Etat	Subv parcours education artistique Danse	1200.00 €
Etat	Subv C.P.G. stages en entreprises	434.00 €
Etat	Subv PSCI	1980.00 €
Etat	Subv carnets de correspondance	15.66 €
Etat	Subv CPG à répartir	1 943.00
CD 29	Sub locaux sportifs installations sportives	1 144.73 €
CD 29	Subv activités nautiques	872.17 €
CD 29	Subv classe APAC	228.92 €
CD 29	Subv atelier artistique	1 500.00 €
CD 29	Subv jumelage	990.72 €
CD 29	Subv EPS	1 296.04 €
B.M.	Subv le clown	400.00 €
BM CV	Subv sexisme et orientation	643.70€
BM	Subv Formation des délégués	11.31 €
BM CV	Subv Ouessant	1190.00€
BM	Subv Ecrire - Slam	200.00 €
BM	Subv des bulles d'histoire	500.00 €
CV	Subv Philo en SEGPA	220.00 €
BM	Subv Activités nautiques	766.85
BM	Subv Parents ados théâtre	5.26€

C.P.G. : Crédits pédagogiques globaux

B.M. : Brest métropole

C.V. : Contrat de Ville

CD 29 : Conseil Départemental du Finistère

COMPTE FINANCIER 2020

TABLEAU DES INVESTISSEMENTS

(hors variations de stocks et écritures d'inventaire)

DEPENSES D'INVESTISSEMENT	Mode de financement	Conseil départemental, OPC 1313	Etat	Prélèvement fonds de roulement
COMPTES	MONTANT			
OBJET				
ETAT NEANT				€ € €
TOTAUX	- €	- €	- €	- €

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 06,04,2021

BILAN COMPTABLE

1° Calcul du résultat de l'exercice

	Service général	service restauration
montant net des recettes section de fonctionnement	179 058,77 €	87 331,19 €
montant net des dépenses section de fonctionnement	182 659,10 €	85 185,51 €
résultat 2020	- 3 600,33 €	2 145,68 €
Résultat total	- 1 454,65 €	

2° Proposition d'affectation du résultat

Il est proposé d'affecter le résultat de - 1 454,65 € au service général

3° Fonds de roulement, besoin en fonds de roulement, trésorerie

FR année antérieure	variation	année en cours
75 166,05 €	3 703,46 €	78 869,51 €
Besoin en FR année antérieure -24 098,03 €	19 814,45 €	- 4 283,58 €
Trésorerie année antérieure 99 264,08 €	- 11 110,99 €	88 153,09 €

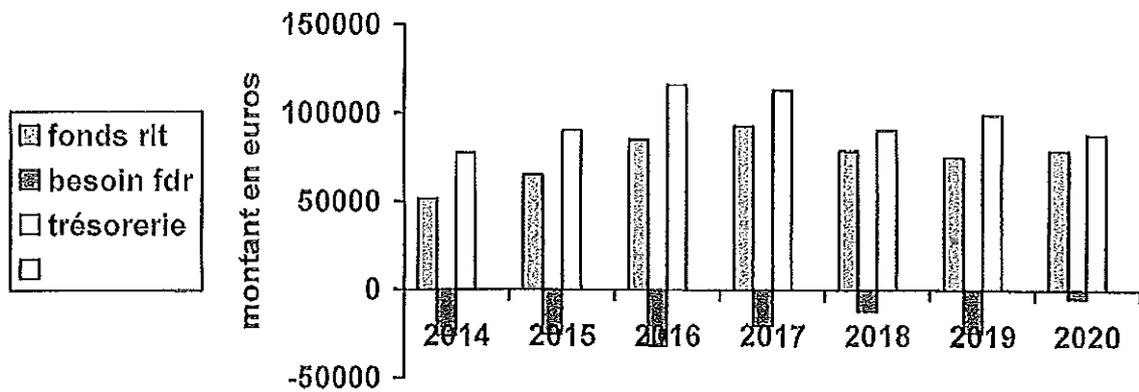
4° Autres éléments d'analyse

	2019	2020
CAF	5 578,48	3 703,46
Jours de FDR	79	111
Jours de trésorerie	105	117
Taux moyen de charges à payer	1,38%	1,21%
Taux de non recouvrement	7,58%	7,76%

**COMPTE FINANCIER DE
L'EXERCICE 2020**
ANALYSE DES INDICATEURS

LIBELLE	Fonds roulement	Besoin en fonds roulement	trésorerie
2014	51491.01	-25880.63	77371.64
2015	65251.30	-24936.98	90188.28
2016	84937.87	-31216.71	116154.58
2017	92875.52	-20304.95	113180.47
2018	78795.09	-11788.33	90583.42
2019	75166.05	-24098.03	99264.08
2020	78869.51	-4283.58	88153.09

variation des indicateurs



Le taux de non recouvrement est de 7.76% (pour mémoire il était de 7.58% l'an passé) ; la légère diminution constatée en 2019 n'a pas perduré ; ce taux est élevé et cela confirme des difficultés importantes de recouvrement des frais de demi pensions depuis plusieurs exercices . La liste de créances contentieuses est égale à 2 484.89 € (contre 4 886.73 € en 2019) ; les dettes de demi - pension au 31.12.20 sont égales à 5 366.45 € % (7521.19 € en 2019), les dettes ont diminué en valeur absolue car le service de restauration scolaire a connu une baisse d'activité de l'ordre de 40 % par rapport aux prévisions budgétaires (du fait de la fermeture du restaurant scolaire principalement) Il faut veiller à utiliser le fonds social égal à 10 508.17 € (au 31.12.2020) dès lors que la situation des familles le permet.

Le taux moyen de charges à payer est de 1.21 %

La trésorerie est égale à 88153.09 €, elle baisse assez fortement (-11.50 %) principalement en raison du non remboursement par le prestataire de voyage de la somme de 12881.29 € attendue pour juin 2021; cependant avec un nombre moyen de jours de fonctionnement de 117 jours, elle laisse une marge de fonctionnement satisfaisante. Il faut noter que comme pour le nombre de jours de fonds de roulement, ce dernier critère est à prendre avec précaution du fait de l'année atypique au niveau pédagogique qui a eu des incidences au niveau budgétaire.

Conclusion :

Les prélèvements sur le fonds de roulement devront respecter la marge de sécurité fixée par la collectivité de rattachement. Les différents indicateurs laissent apparaître une situation financière satisfaisante ; cependant le critère concernant le taux de non recouvrement reste très préoccupant.

Il est attendu une augmentation de la trésorerie et un besoin en fonds de roulement qui reviendra à un montant habituel dès lors que le remboursement du prestataire de voyages aura été effectué. Il faudra rester vigilant sur ce point.

COMMENTAIRES

Préambule :

Le compte financier 2020 est le huitième compte à être présenté en mode RCBC.

De nouveaux éléments d'analyse financière sont à prendre en compte et peuvent être comparés par rapport aux années précédentes

Il faut cependant noter que le confinement en lien avec la pandémie de Covid 19, qui a eu lieu en 2020 a fait varier de façon relativement importante les masses de dépenses et de recettes, l'année 2020 ne pouvant être référencée comme une année ordinaire de fonctionnement

Le résultat :

Le résultat total est négatif soit la somme de - 1454.65 € (se répartissant pour - 3600.33 € au service général et pour + 2145.68 € au service de restauration scolaire) et ce malgré des prélèvements à hauteur de 35 500€ sur le fonds de roulement en 2020 ; il n'y a pas eu de prélèvement pour réaliser des investissements . Il est proposé d'affecter le résultat de - 1454.65 € au service général

. Le fonds de roulement et les autres éléments d'analyse

La CAF est différente du résultat, cela résulte du coût des amortissements réels.

Le fonds de roulement est en augmentation (de l'ordre de +4.9%) pour atteindre la somme de 78869.51 € ; après trois années de baisse consécutive, il repart légèrement à la hausse. Le nombre de jours de fonctionnement est égal à 111 jours ; en sachant que le conseil départemental du Finistère préconise de ne pas descendre à moins de 50 jours de fonctionnement stocks déduits (valeur =2330.17 €) ; le rectorat stipule qu'entre 30 et 60 jours de fonctionnement, la situation de l'établissement est « délicate ». Il faut cependant veiller à bien maîtriser l'analyse de cet indice car le coût de fonctionnement moyen de l'année 2020 n'est pas représentatif au regard du confinement de mars 2020.

Le besoin en fonds de roulement est négatif (-4283.58 €) car les dettes de l'établissement et les reliquats de subventions sont supérieures aux créances. Cependant la variation est particulièrement importante cette année du fait de l'émission d'un ordre de reversement pour le voyage en Normandie annulé en 2020 du fait de la pandémie, égal à 12 881.29 €.



Question au CA de Nicolas Vantis

" Le 1er avril 2021, des extraits de la lettre des parents élus adressée à la DASEN ont été publiés dans le Télégramme. Je me suis renseigné auprès du journal sur le contexte de cette publication. J'ai questionné les parents via la liste des adresses courriel, moyen officiel de communication du groupe selon les déclarations publiques de quelques-uns. Peu de parents ont réagi, certains pour réfuter des faits facilement vérifiables ou même en approbation d'un acte objectivement diffamatoire du collège.

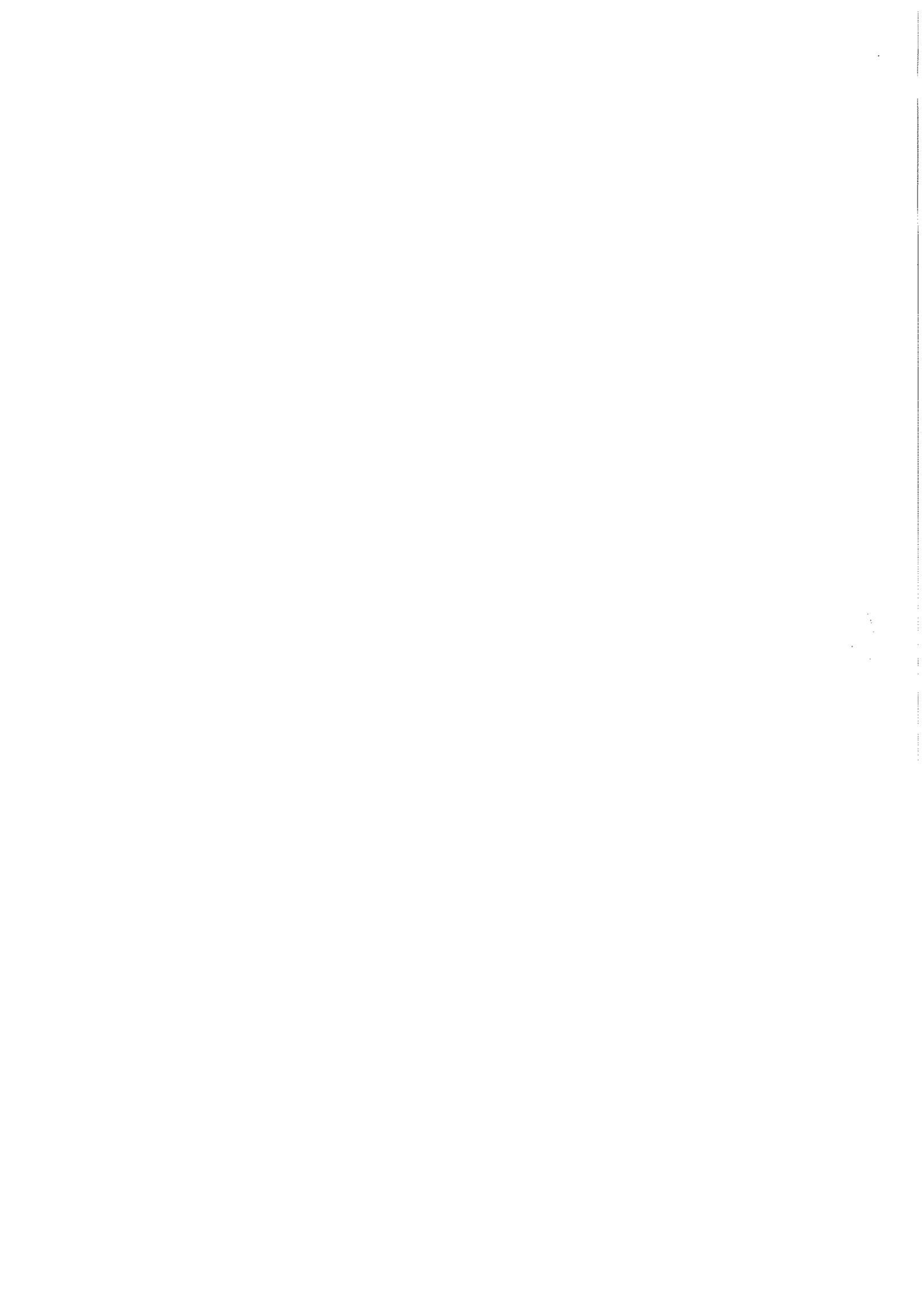
Diffuser un document interne dans la presse sans concertation avec les signataires se qualifie d'abus de confiance susceptible à des suites selon ce qui est de droit. C'est un déni des procédures démocratiques, un signe de manque de communication, de transparence et de représentativité au sein du groupe des parents élus.

Après s'être autonomisé et avoir recueilli des avis des parents, j'ai publié un article dans le Télégramme faisant savoir que nous ne partageons pas tous, élus ou pas, la même mentalité et vision. Il existe désormais deux différents groupes de parents élus. J'aimerais vous demander quel est le pouvoir représentatif de chacun ".

Remis le 13/04/2021



Jacqueline



Bonjour Madame Faccenda,

Nous vous demandons d'ajouter quelques points à l'ordre du jour du CA de demain soir.

Nous avons conscience de porter ces questions à votre connaissance très tardivement, néanmoins, les circonstances actuelles, exceptionnelles, entravent quelque peu la bonne marche des choses.

Nous espérons que vous prendrez en compte, pour cette raison, nos questions diverses, en vous priant d'excuser notre retard.

- Nous aimerions faire un point sur la communication entre l'établissement et les familles

- Nous souhaitons que soit abordé le sujet de la sécurité au collège et de la démarche collective engagée auprès de la DASEN.

- Enfin, nous voudrions échanger avec vous sur les conditions du travail des élèves pendant le confinement.

Bonne journée à vous,

Au nom des parents d'élèves élus au Conseil d'Administration,

à l'exception de Monsieur Vantis qui ne souhaite plus faire partie du collectif que nous avons constitué,

Marjolaine Berger

--

L'absence de virus dans ce courrier électronique a été vérifiée par le logiciel antivirus Avast.

Envoyé par mail
6510412021

 M. Faccenda.

09/04/2021 à 10:35

